

Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Band: 76 (1996)
Heft: 2: Marseille : port de la Suisse

Artikel: Petite et grande histoire des Gardes suisses d'Avignon
Autor: Michel, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avignon et ses Suisses ! C'est la véritable histoire de l'authentique Garde suisse des vice-légats d'Avignon. Une histoire pratiquement peu connue et, à la suite d'un voyageur du XVIII^e siècle, le marquis Le Franc de Pompignan, on a même pensé que ceux qui la formaient venaient de... Carpentras !

Les précieux documents glanés dans les archives et les bibliothèques, notamment en Suisse (il existe aux Archives de l'État du Canton de Lucerne un important dossier sur la Garde suisse d'Avignon) ne laissent pourtant aucun doute. Ces preuves irréfutables ont permis la réalisation d'un ouvrage qui, dans une première partie, traite de l'histoire de la Garde et, dans une deuxième, raconte ce que sont devenus quelques-uns des descendants de ces gardes, car certains ont connu une destinée brillante et tout à fait inattendue.

PETITE ET GRANDE HISTOIRE DES GARDES SUISSES D'AVIGNON



Ces Suisses, au service du Pape auprès de son Légat d'Avignon, sont arrivés en 1573.

La France était alors en proie à des guerres désastreuses, les Guerres de Religion. En 1572, la nuit de la Saint-Barthélemy en avait marqué le paroxysme. La ville d'Avignon et le Comtat venaissin connaissaient des troubles continus et particulièrement meurtriers car, à quelques kilomètres au nord, se trouvait la principauté protestante d'Orange, surnommée « la petite Genève ». Il fallait donc protéger la cité et renforcer ses défenses. Le Cardinal-Légit s'adressa au Pape qui lui envoya... des Suisses.

Pourquoi des Suisses ? Je ne raconterai pas, à des lecteurs qui le savent mieux que moi, la renommée des troupes suisses, leur valeur, leur courage, leur vaillance, leur fidélité.

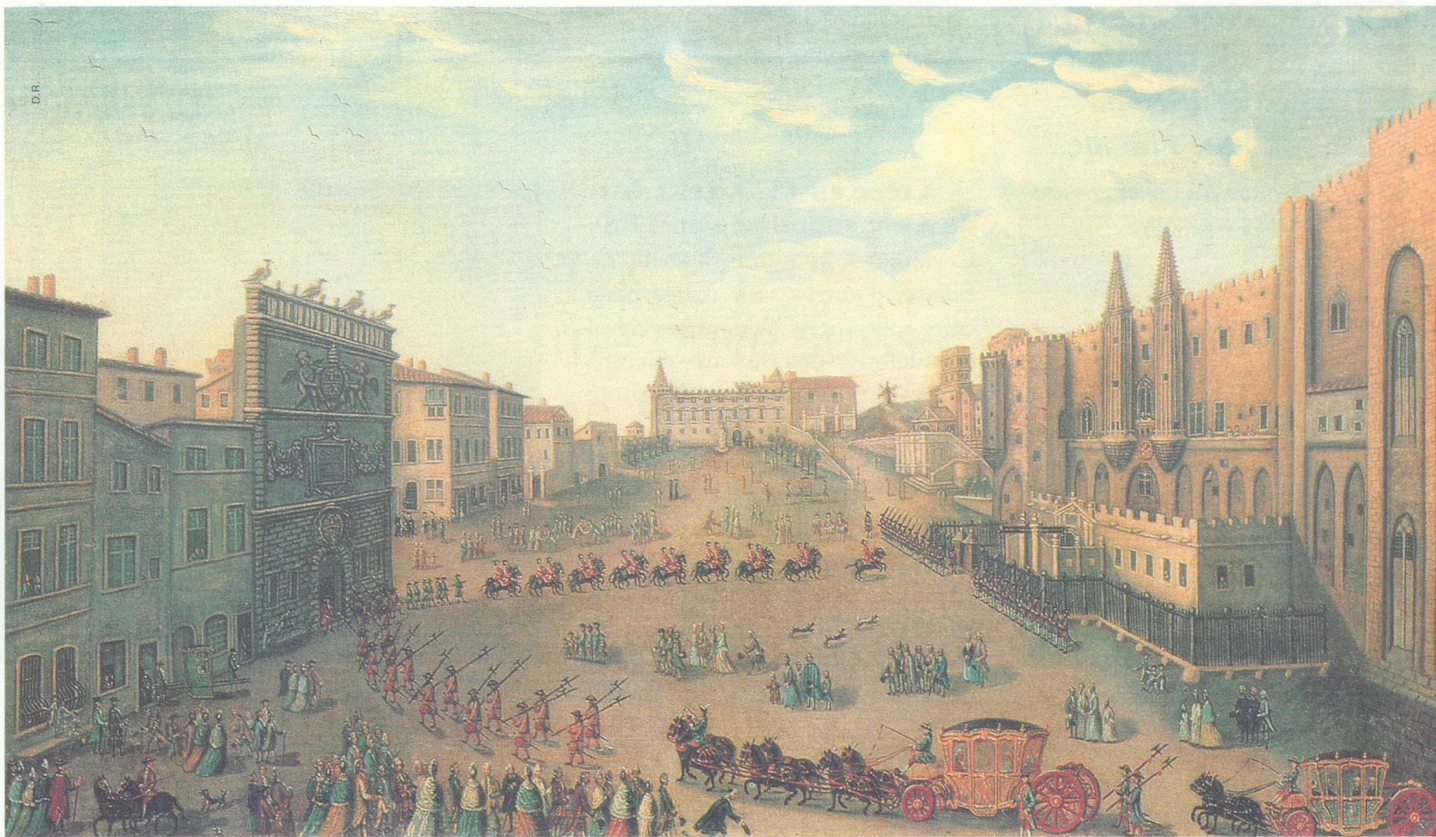
Chaque souverain d'Europe, roi ou prince, avait non seulement sa garde rapprochée – les Cent Suisses – mais encore des régiments entiers levés par les cantons auxquels on les demandait incessamment.

Le Souverain pontife avait aussi sa Garde. A l'instigation d'un prélat valaisan, le Cardinal Schiner, elle fut créée à Rome en 1506 par le pape Jules II qui avait été auparavant, soulignons-le au passage, archevêque d'Avignon. Et le Pape, qui avait décrété les Suisses « défenseurs de la liberté de l'Église » pour les services qu'ils lui avaient déjà rendus, faisait appel à eux chaque fois qu'un État pontifical, et son légat, en avaient besoin : à Ravenne en 1536, à Bologne en 1542, à Rimini et Ancône en 1546. C'est donc tout naturellement qu'il fit encore appel à eux pour former la Garde pontificale d'Avignon. Elle comprenait vingt hommes répartis en trois brigades de six, plus un caporal et un sous-caporal. Son capitaine était italien, de la famille du Vice-Légit. Un état dressé en 1775



Jacques Michel

auteur de l'ouvrage « Avignon et ses Suisses »



L'entrée, au Palais pontifical d'Avignon, d'un vice-légat précédé de sa Garde Suisse. Tableau de Gordot, 1774, Musée Calvet.

donne le nom de ceux qui la composaient, leur âge, le canton d'où ils venaient, le temps de service, et mentionne l'origine de leur épouse.

Quelques problèmes ont marqué l'existence de cette Garde. C'est d'abord l'origine « douteuse » de certains qui a causé de graves inquiétudes. Dans les premiers temps, en effet, le caporal – dont le pouvoir était exorbitant – était de Neuchâtel. Or, Neuchâtel était alors une principauté dont les souverains étaient français, les Orléans-Longueville, et ne faisait pas encore partie de la Confédération qui, à cette époque, ne comptait que treize cantons. Ce fut un problème douloureux. De nombreuses lettres en témoignent.

Il y eut aussi les occupations françaises. Quand le roi de France rencontrait des difficultés dans ses rapports avec Rome, il occupait purement et simplement, le territoire pontifical. Le Vice-Légat était prié de s'en aller et les troupes étaient licenciées. Il y avait donc de quoi inquiéter nos Suisses.

Il y eut encore, en 1721, une épidémie qui dévasta Avignon : la peste. Elle fit aussi des ravages dans la Garde. On connaît les lettres du Vice-Légat du moment au nonce à Lucerne pour s'en inquiéter et demander des renforts.

Quant à leur service, il était exactement celui que rendent aujourd'hui encore les gardes du Vatican : « assurer la protection du Vice-Légat et de ses résidences, surveiller les entrées des bâtiments, garantir l'ordre et servir de garde d'honneur

dans les grandes occasions ». Elles n'ont pas manqué, ces grandes occasions. Souvenez-vous de ce qu'a écrit Alphonse Daudet dans l'une de ses fameuses lettres : « Qui n'a pas vu Avignon au temps des papes n'a rien vu. Pour la gaieté, la vie, l'animation, le train de vie, jamais une ville pareille. C'était, du matin au soir, des processions, des pèlerinages, les rues jonchées de fleurs, des arrivages de cardinaux par le Rhône, bannières au vent... » Des spectacles identiques se sont déroulés au temps des vice-légats. Et nos Suisses participaient à chacun d'eux, recevant en même temps les gratifications que tous les visiteurs, royaux ou princiers, distribuaient assez généreusement lors de leurs réceptions et qui complétaient agréablement le salaire qu'ils recevaient. Ce salaire était à peu près celui que percevaient les gardes suisses du roi de France. Mais, à Avignon, ils étaient logés et bénéficiaient d'un habit quand ils en avaient besoin ou d'une rétribution, le cas échéant. Et comme ils n'étaient pas assujettis à une garde continuelle, ils pouvaient, s'ils en avaient le désir ou la compétence, exercer un autre métier.



« Avignon
et ses Suisses »
un livre de
Jacques Michel.

Préface du divisionnaire
Philippe Zeller.

Publié en 1993, le livre de Jacques Michel, lorrain d'origine mais passionné par l'histoire de la Suisse, raconte dans ce magnifique ouvrage ce que furent la vie et les préoccupations quotidiennes des Gardes suisses, en y mêlant des épisodes intéressants et parfois peu connus du passé avignonnais. S'attachant en outre à suivre la descendance de certains d'entre eux, il nous fait découvrir, à travers ces alliances helvético-avignonnaises, des destinées qu'on peut bien qualifier d'extraordinaire, tant elles sont surprenantes, inattendues et parfois fabuleuses.

Un livre que l'on a plaisir à lire et à offrir.

Format 297 x 210.
Couverture toilée rouge contrecollée avec gravure à or chaud.
544 pages imprimées sur vergé 120 g.
24 illustrations couleurs contrecollées à l'ancienne ;
100 illustrations noir et blanc.

En vente chez son auteur :

M. Jacques Michel,
7 Boulevard de l'Armistice,
84000 Avignon.

Tél. 90 88 06 70.

Prix : FRF 500 (CHF 125)

Créée en 1573, cette Garde a été supprimée en 1790.

Certains sont alors repartis en Suisse, d'autres sont restés dans cette ville qu'ils avaient servie et où quelques-uns de leurs descendants ont connu une destinée assez extraordinaire.

Celle de Conrad Bury, par exemple, qui venait de Soleure où son père était jardinier à l'ambassade de France. L'une de ses petites-filles a épousé Castil-Blaze, musicologue célèbre qui a beaucoup écrit, beaucoup produit et qui a fait connaître Rossini en France. Une fille de ce couple a épousé François Buloz, le directeur de la *Revue des 2 Mondes*. A leur fils, le baron Blaze de Bury, anobli par le duc de Saxe-Weimar, on doit une meilleure connaissance de Rossini, Goethe et Meyerbeer.

Charles Cantin était originaire d'Estavayer-le-Lac.

L'un de ses descendants, Louis Alexandre, est devenu – à la suite d'Offenbach – le directeur des Bouffes-Parisiens où il a créé des opérettes qui ont eu un succès considérable. Une autre de ses descendants, Marie-Rose, a eu une vie quelque peu agitée : elle s'est trouvée être ainsi la grand-mère des deux sculpteurs avignonnais, les frères Briand.

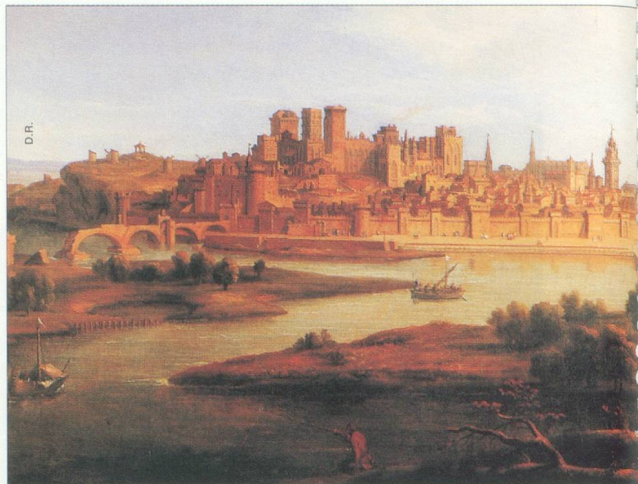
Marie-Delphine, fille de François Xavier Couster, du canton de Saint-Gall, deviendra la belle-mère d'un illustre miniaturiste et paléographe, Joseph Balthazard Silvestre, qui sera aussi professeur de calligraphie des enfants du roi Louis-

Philippe.

Blanche Huppi, fille de Balthazard, autre Saint-Gallois, épouse Louis Chambeau, l'un des premiers imprimeurs d'Avignon que sa notoriété mettra en correspondance avec Jean-Jacques Rousseau.

Félix Kamber était originaire d'Hauenstein, canton de Soleure. Le fils (!) de ce Suisse alémanique deviendra instituteur et secrétaire de mairie à La Chapelle-en-Vercors.

Avignon, son pont et le Rhône vers 1700.
Tableau de Bonnard,
Musée Calvet.



Jean-Baptiste Maradan, de Morlon,

(qui avait retrouvé à Avignon des amis de jeunesse, Jean-Michel Philot de la Tour-de-Trême et Jean Mayeux, de Vuadens, tous deux gardes suisses) sera le grand-père d'un personnage hors du commun, François-Etienne de Boulogne. Il fut aumônier de Napoléon I^{er}, puis évêque de Troyes et baron d'Empire. Dans la lutte qui opposa le Pape et l'Empereur, il prit parti pour le premier ce qui lui valu d'être emprisonné par le second pendant trois ans dans le donjon de Vincennes. Mais, en récompense, il fut créé, par le pape, archevêque de Vienne et, par le roi Louis XVIII, pair de France. Si j'ajoute qu'il fut l'un de nos plus grands orateurs sacrés, on pourra bien admettre que sa destinée a été surprenante, voire fabuleuse !

Le garde Léonce Ritter vient du Canton de Soleure. Son fils, Jacques-Ignace, militaire lui aussi, participe à toutes les campagnes de l'Empire où il gagne galons et médailles. Peu de temps après son retour, les édiles d'Avignon, connaissant sa valeur, lui confient la mission assurément délicate de mettre sur pied et de commander la Garde nationale pendant les troubles de 1848. Il fut également conseiller municipal. Son fils, Jean-Pierre Martial, commandera victorieusement les armées de la République pendant la conquête de l'Algérie. Son grand-père avait été simple halbardier, son père était devenu capitaine. Lui parviendra au grade de général de division et sera créé Grand officier de la Légion d'honneur ! Quelle extraordinaire chemin !

...N'avais-je pas raison de vous annoncer que l'histoire de cette Garde – et de ses hommes – était étonnante ?

